



L'ESPRIT DE CONQUETE

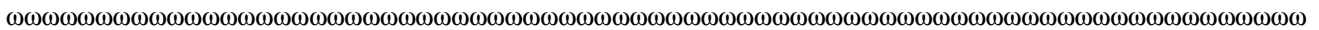


Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : www.tresor.cgt.fr/35

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr



Gagner plus ? Oui et vite !!!

Pour la Cgt, il est urgent d'augmenter les salaires et de valoriser le travail salarié.

Pour cela, faudra-t-il travailler plus, comme le clame le Président de la République, en renforçant la pratique des heures supplémentaires, en les défiscalisant ? Alors, parlons-en !

STOP au " travailler plus et gagner zéro ! "

Sans attendre l'été, le gouvernement doit commencer par annuler la journée de travail gratuit dite de "solidarité", imposée à tous les salariés, au travers du jour férié qu'est le lundi de Pentecôte.

Des heures supplémentaires, pour qui ?

Pour les privés d'emploi, la question ne se pose même pas. Ce qu'ils veulent, c'est tout simplement gagner un emploi à temps plein.

Tous les salariés précaires, intérimaires, en contrat à durée déterminée ou indéterminée, à temps partiel imposé, ne demandent pas mieux de travailler plus en obtenant un contrat à temps plein et à durée indéterminée.

Par contre, les salariés de la construction, de la métallurgie, du verre... qui subissent des conditions de travail pénibles, ne veulent pas se détruire plus la santé au travail. Au contraire, leur aspiration est de travailler mieux, moins longtemps pour vivre plus longtemps.

Et les salariés de l'encadrement, dont le temps de travail va bien au-delà de la durée légale hebdomadaire, sont-ils d'accord pour en faire plus ?

Et les fonctionnaires, qui ne voient pas leurs qualifications reconnues et dont le traitement ne cesse de perdre du pouvoir d'achat depuis des années ?

Et ces salariés qui sont encore à 39, voire 40 heures, sont-ils, eux aussi, prêts à aller au-delà de cette durée ?

Et toutes celles et ceux qui vivent du tourisme, qui ont bénéficié du développement de leurs activités grâce à la réduction du temps de travail, verront-ils d'un bon œil, que les salariés aient moins de temps libre ?

Enfin, qui décide de l'autorisation d'effectuer des heures supplémentaires : les salariés ou l'employeur ? A moins que derrière cette mesure, le gouvernement veuille créer un "droit opposable" aux heures supplémentaires, du salarié vis-à-vis de l'employeur ?

Augmenter les salaires, est-ce possible ?

Oui, s'il y a volonté d'aller à une plus juste répartition des richesses pour diminuer les inégalités insupportables.

Est-ce juste que des salariés galèrent avec une fiche de paie de 900 euros quand leur Pdg s'arroge des paies à six, sept chiffres, s'augmente de 20 % tout en leur refusant des hausses de salaires ? Est-ce sain d'accentuer encore les exonérations de cotisations sociales, pour les employeurs, en exonérant les heures supplémentaires ? Cette pratique, reconnue inefficace en terme de créations d'emplois, ne profite qu'aux gros employeurs, accroît le trou de la Sécurité sociale et celui du régime des retraites.

Le travail salarié est un investissement !

C'est la raison de le valoriser.

Valoriser le travail salarié commence par disposer d'un meilleur salaire, par reconnaître les qualifications, les compétences, l'expérience professionnelle.

Disposer d'un meilleur salaire, c'est aussi faire face aux lourdes charges qui ne cessent de grossir : logement, santé, transports, impôts, déchets ménagers, factures d'eau...

Valoriser le travail salarié c'est mettre en œuvre un nouveau statut du travail salarié, en s'appuyant sur une Sécurité sociale professionnelle qui assure la continuité du contrat de travail et la possibilité de transférer tous les droits, d'une entreprise à une autre.

C'est bon pour l'intérêt général

Qu'est-ce que les profits ? Ni plus, ni moins que le résultat du travail des salariés qu'il soit physique ou intellectuel.

Il est donc fondé qu'ils puissent prétendre à en percevoir une partie sous la forme de salaire, parce que le salaire conditionne la vie, alimente la Sécurité sociale, la retraite,... et entraîne, par la consommation, la création d'emplois.

A l'inverse, chômage, précarité, primes individuelles, exonérations de cotisations... vont à l'encontre de cet intérêt général.

C'est possible si vous vous en mêlez !

Les salariés sont de plus en plus nombreux à se mobiliser et agir.

Conséquence ? Ils empochent des augmentations de salaires.

Dans les entreprises où les syndicats sont inexistantes, les salariés sont plus vulnérables, leurs droits moins respectés et leur dignité souvent écorchée.

A l'inverse, quand les salariés se dotent de syndicats et qu'ils se syndiquent, les garanties sociales sont plus avancées.

Dotez vous d'une force collective. Faites le geste utile et franchissez le pas.

**Syndiquez vous pour vous défendre et gagner plus de droits,
plus de protection pour vous et votre famille.**